



Opposition à la sortie de l'hôpital d'un patient

Par **pochaontas des neiges**, le **09/04/2013 à 21:05**

Bonjour, mon oncle est hospitalisé (80 ans) depuis 1 mois pour une hémorragie cérébrale très importante (les médecins pensaient qu'il aurait des séquelles très graves) il se reconnecte tout juste à la réalité et il veut le sortir jeudi en maison de rééducation. A savoir qu'il ne boit toujours pas (à part eau gélifiée) mange des repas mixés et un scanner cérébral de contrôle toujours pas fait... pouvons-nous nous opposer à sa sortie? Merci de vos réponses. cordialement Celine B

Par **Boud**, le **23/04/2013 à 10:24**

Bonjour, Si votre oncle est stabilisé, il ne me paraît pas anormal de l'envoyer en rééducation, bien au contraire. Il va de soi que le patient ne doit sortir que si tous les contrôles ont été faits. Un mois après l'AVC le scanner cérébral ne me semble pas indispensable, j'imagine qu'il a été contrôlé les premières semaines. Rien de choquant à ce qu'il ne boivent pas (risque de fausse route) pareil pour l'alimentation mixée. Je pense d'après ce que vous dites qu'il convient de le laisser partir en rééducation, peut-être à l'heure où je vous écris il y est déjà. Enfin sachez que la rééducation dans une hémorragie cérébrale est essentielle les six premiers mois qui suivent l'AVC. Il n'y a pas de règle en matière de récupération, chaque individu est unique et dépend également beaucoup de la volonté du patient, y en a qui récupèrent quasiment complètement, d'autres moins etc. Bon courage et entourez-le bien mais pas trop, ne lui montrez pas qu'il est handicapé, pas d'infantilisme comme on aurait tous tendance à le faire avec nos proches malades.

Par **margot49**, le **29/04/2013** à **12:51**

La sortie en rééducation est une très bonne chose pour préserver l'avenir fonctionnel de la personne : assurez vous simplement que l'établissement dispose du personnel adéquat : outre les médecins, kinés, ergothérapeutes, infirmières